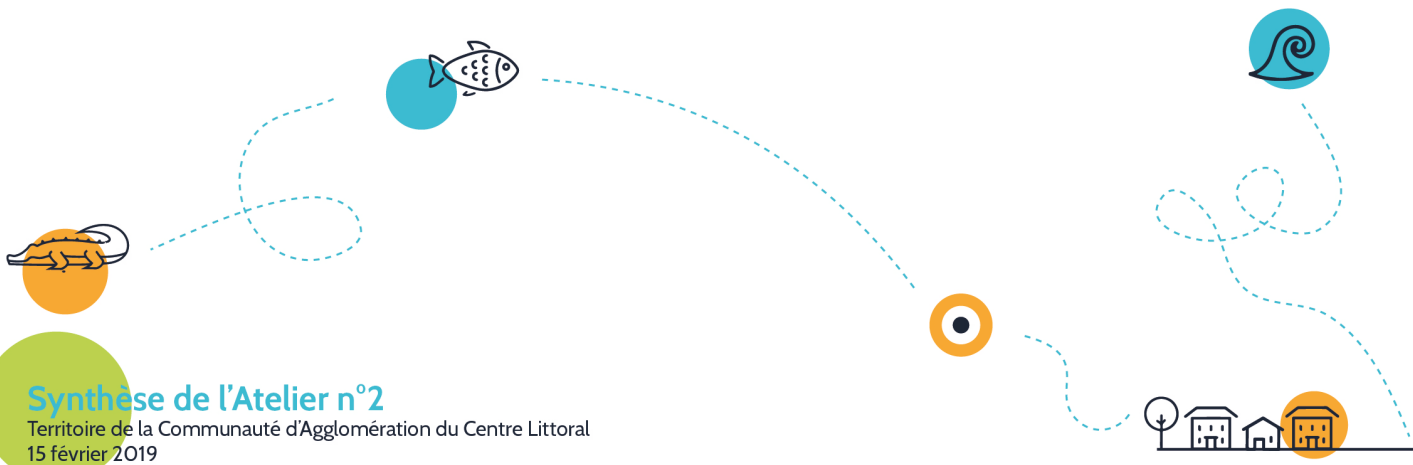


ATELIER DES TERRITOIRES GUYANE

Faire de l'eau
une ressource pour
l'aménagement



Synthèse de l'Atelier n°2
Territoire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral
15 février 2019



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC À COÛT PARTAGÉ



Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement

La démarche "Atelier des Territoires" permet un travail en mode projet sur le terrain, à travers 3 séances de co-production dites "d'atelier" (diagnostic, projet, programme). Elle vise à impulser de nouveaux modes de faire et une nouvelle gouvernance croisant l'ensemble des acteurs du territoire de la CACL, avec l'idée de faire émerger un projet commun guidé par l'ambition de "faire de l'eau une ressource pour l'aménagement". Les problématiques locales donnent une raisonnable particulière à ce sujet, de par le caractère structurant de l'eau et le doublement attendu de la population d'ici 2030.

A la suite du séminaire de lancement (janvier 2018), l'atelier 1 du mois d'avril a abouti à l'élaboration d'un diagnostic partagé issu d'une visite problématisée de sites, de "coups de sonde" auprès de "figures du territoire" et d'une séance de travail avec les élus et techniciens des collectivités. La synthèse des enjeux a permis la formalisation de 6 "promesses de l'eau":

- Criques, canaux et interface littorale: du réseau discontinu à la trame multifonctionnelle
- Economie et maritimité: des concurrences de bord de mer au système portuaire
- Fleuves et tourisme: des initiatives isolées à l'expérience amazonienne
- Habitat et aléa: de la défiance à la cohabitation
- Topographies et paysages: du reliefs comme décors aux réserves naturelles
- Société et savoirs: un thème transversal

Ces dernières trouvent leur inscription territoriale sous la forme d'un double anneau vert et bleu. Offrant une réflexion à plusieurs échelles, cette figure permet de fédérer un grand nombre de projets, aboutis ou en devenir, sur la CACL.

L'anneau vert: vers la constitution d'un parc domestique

L'anneau vert se base sur les différents signaux du changement observés le long du littoral de Cayenne et Rémire-Montjoly. Un chapelet de projets réalisés (pointe Buzaré) ou en réflexion (Corniche Guyanaise) y préfigurent une continuité évidente jusqu'à la Crique Fouillée, véritable corridor de biodiversité cristallisant de nombreux enjeux. Il questionne la zone urbaine dans son épaisseur et sa résilience face aux risques.

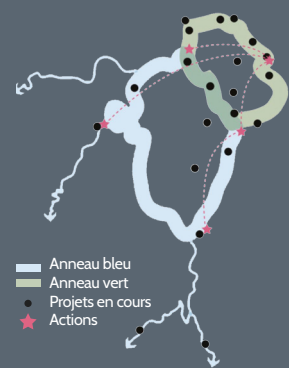
Ponctué de monts et zones humides, l'anneau vert présente un potentiel de parcs naturels d'accès quotidien (Pointe Buzaret, Crique Morthium...).

L'anneau bleu: vers la constitution d'un parc touristique

La Crique fouillée et la Rivière du Tour de l'île dessinent un "anneau bleu" fédérant des projets attractifs pour les loisirs et le tourisme, donnant accès à des sites encore méconnus et/ou éloignés de la ville-centre. Il permet de repenser les déplacements, en s'appuyant sur le transport fluvio-maritime.

Il vise la revalorisation de la Crique Fouillée et de la rivière du Tour de l'île devenus supports multi-fonctionnels (déplacements doux, loisirs...), requestionne le potentiel touristique des zones humides (polders, Petit Cayenne...) et réinterroge le système portuaire.

En octobre, l'atelier 2 a été l'occasion de tester ces intuitions auprès de différents publics, en interrogeant la pertinence des périmètres proposés et le niveau de maturité des projets en cours. Un premier projet a été esquissé.



- Anneau bleu
- Anneau vert
- Projets en cours
- ★ Actions



L'atelier 2 : 3 temps, 3 publics, 3 paroles

L'atelier n°2 a donné lieu à 3 séances de travail différenciées, pour ouvrir la réflexion au panel d'acteurs le plus large possible. Un dispositif inédit de tables recouvertes de grandes cartes du territoire à plusieurs échelles a offert un support de discussion adapté à chaque contexte.

Séance de travail avec les partenaires techniques (bureaux d'étude, DEAL, EPFAG, PNRG, ARS, AFD, AQUAA, SIMKO, ONF, BRGM, MAGuy)	Séance de travail citoyenne (une matinée sur le marché de Cayenne et une fin d'après-midi au Centre Commercial de Rémire-Montjoly II pour diversifier les publics)	Séance de travail avec les collectivités (élus et techniciens)
Un travail sur table en petits groupes autour des 6 promesses (cf. synthèse de l'atelier précédent) permettant de tester la pertinence de la figure des deux anneaux. Une volonté de mettre en débat la maturité des projets et les leviers d'action envisageables.	Les mêmes cartes sont disposées sous forme de table longue, interpellant les passants au sein d'espaces publics fréquentés. Des cartes postales et verbatims issus de l'atelier 1 sont disposés sur les tables, encourageant la parole et une centaine de témoignages écrits.	Présentation des réflexions menées lors des temps précédents et travail en petits groupes autour de l'anneau vert et bleu avec identification des projets potentiels et acteurs mobilisables.

Les enseignements de l'Atelier 2

- L'offre portuaire, aujourd'hui peu structurée, mérite d'être valorisée comme vecteur d'attractivité. Elle doit s'appuyer sur une diversité d'activités et d'usages (pêche, plaisance, croisiéristes, commerce...) et des lieux emblématiques (marina, îlets...) permettant de faire émerger une identité métropolitaine. La trop forte dépendance aux importations maritimes est pointée comme étant nuisible à l'économie locale.
- Il faut distinguer l'offre touristique de celle de loisirs, la première, plus "expérientielle" visant un public minoritaire (prix, distance...), la seconde s'adressant pour sa part à une population en recherche d'usages plus "quotidiens". Appelant un travail sur les espaces publics, cette dernière sous-tend un enjeu de préservation des sites et équipements dont les modes de fréquentation actuels semblent entraîner la dégradation. Émerge alors la nécessité de responsabiliser les usagers, pouvant passer sur certains sites par l'invention d'un système de tarification. La collectivité est donc appelée à se centrer sur l'offre de loisirs, en diversifiant la gamme depuis la garantie de l'accès à la constitution d'une offre d'hébergements en bordure de criques.
- Globalement, les participants ont une connaissance toponomique des cours d'eau sans nécessairement s'y être rendus physiquement (difficultés d'accès). Dès lors, peu d'entre eux ont en tête l'état et le potentiel de développement de ces derniers. Les demandes de lieux de baignade entretenus dans la ville et de valorisation des lieux cachés du public étant récurrentes, leur recouvrement/busage est exclu. Les élus pointent quant à eux la question des modalités d'aménagement du réseau, qui doivent s'inspirer du paysage naturel et appeler un minimum d'entretien.
- Une volonté de développer une approche globalisante via un co-financement des projets permettant une valorisation multi-fonctionnelle des systèmes de gestion des eaux (des équipements offrant une qualité paysagère et de vie) à l'instar du bassin de rétention du quartier Hibiscus, espace de rencontre majeur à Cayenne.
- L'adaptation de la réglementation revient comme un leitmotiv: certaines zones d'aléas sont questionnées pour être rendues constructibles en permettant l'expérimentation de nouveaux modes d'habiter exemplaires. L'animation des espaces sensibles serait en outre un moyen d'en décourager l'occupation informelle. Ces territoires exemplaires, dont la crique Fouillée pourrait constituer le fer de lance, pourraient par exemple encourager le développement d'équipements submersibles (routes, plateaux sportifs...).
- Les participants reconnaissent le caractère paysager unique des reliefs boisés et la nécessité de les valoriser sans uniquement les préserver. Ils évoquent leur nécessaire mise en réseau, dans l'idée de faire exister symboliquement la chaîne de monts par la création de connexions douces, tout en révélant leur singularité et en faisant des points de repères paysagers. Un "marathon des 7 monts" a été évoqué comme instrument de promotion et sensibilisation au territoire.
- L'amélioration de la qualité des eaux est pointée comme un préalable à toute action. Allant de pair avec l'indispensable développement de l'éducation/sensibilisation des différents publics par un éventail d'outils (signalétique, chantiers d'insertion, formation supérieure, natation...), elle s'appuie sur une capitalisation des connaissances, de la recherche aux savoirs vernaculaires, et un encouragement à l'innovation par la labellisation. Un pôle d'excellence, la "maison de l'eau", permettrait de donner corps à cette ambition, en étendant le dialogue sur tout le plateau des Guyanes.
- Le sujet de la mobilité est au cœur des réflexions : demande de retour de transport sur la crique Fouillée
- La question de mise en valeur du littoral et d'ouverture sur la mer des places de Cayenne revient aussi de manière répétée, ainsi que le potentiel non révélé des plages.



Vers l'Atelier 3: cahier de propositions

● "Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement": un triple enjeu pour le territoire

L'atelier 2 a permis de faire émerger les enjeux suivants:

- acquérir une meilleure connaissance du potentiel du réseau hydrographique (état, usages, fonctionnalités)
- identifier des espaces de projet à visée productive, d'agrément ou servicielle
- améliorer l'état de la ressource, garantir l'accès et développer les usages du réseau hydrographique

► Créer un pôle d'excellence de l'eau avec un territoire de projet démonstrateur: la crique Fouillée et ses affluents

L'atelier 2 a permis de faire émerger une stratégie globale de "Pôle d'excellence de l'eau", comme concentration de l'ensemble des forces de l'agglomération visant à faire de l'eau une ressource pour un aménagement exemplaire appelant une réflexion multi-dimensionnelle (innovation, recherche, formation, qualité des eaux, éco-tourisme, économie...). Elle s'appuie sur la nécessité de développer la **multi-fonctionnalité du réseau hydraulique**, lequel n'est plus considéré uniquement dans sa dimension technique d'exutoire mais comme **l'un des fondements d'une identité territoriale résiliente**, supportant une multiplicité d'usages (agriculture, loisirs, déplacements, tourisme, culture, industrie, agrément paysager...).

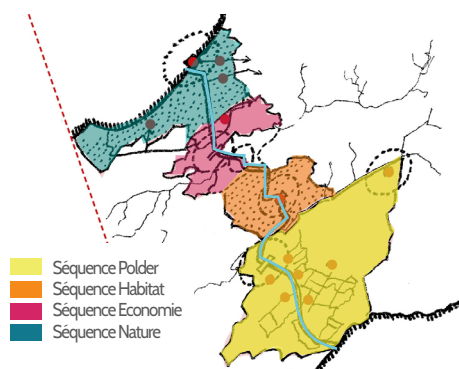
Identifiée lors des précédents ateliers comme un **pivot géographique et symbolique de l'agglomération**, la **Crique Fouillée et ses affluents** apparaissent comme un territoire de projet pertinent. Si elle constitue aujourd'hui un cours d'eau délaissé à la fonctionnalité mal connue et une frontière peu perméable, elle pourrait en effet être envisagée comme vecteur de continuité. Lien hydraulique entre la rivière de Cayenne et le fleuve Mahury, elle offre des contextes paysagers spécifiques propres à l'expérimentation de modes d'aménagement. Dès lors, **4 séquences de projet complémentaires sont proposées:**

- **le polder Vidal réinventé:** valorisation du site patrimonial des Polders en offrant un parcours piéton et un tronçon navigable, potentiellement agrémentés d'une offre d'hébergement insolite

- **le jardin vivrier:** la crique et ses affluents deviennent une interface entre les différents quartiers (NPNRU, OIN...) en développant des usages quotidiens limitant les risques d'implantations irrégulières (loisirs, jardins vivriers...) et les traversées entre les berges.

- **le bassin versant productif:** s'inscrire dans la zone d'activités en valorisant les espaces sous-utilisés pour développer des activités complémentaires (pisciculture, biomasse...) et un pôle d'échange multi-modal ouvrant sur un potentiel transport fluvial.

- **la petite amazonie:** donner accès aux marais Leblond pour en faire un espace de pédagogie et de loisirs (accès à la crique, parcours de découverte...) accessible par le sud du village Chinois à Cayenne, en s'inspirant du sentier des Salines de Rémire-Montjoly,



► Préfiguration de la feuille de route: identifier les projets pilotes, leur temporalités et leurs porteurs

Pour mettre en oeuvre cette stratégie, l'atelier 3 devra arrêter une feuille de route hiérarchisant les actions à mettre en oeuvre en identifiant les porteurs de projet et financements potentiels. Parmi les sujets et outils qui seront proposés au débat, on retiendra:

- Schéma de référence: **étude des potentialités fonctionnelles et d'usages de la trame hydraulique.**
- **Guide de préservation et de valorisation** du réseau hydrique (cours d'eau "naturels" ou systèmes de gestion des eaux...)
- **Schéma d'aménagement et de programmation** pour faire de la **Crique Fouillée** un territoire de référence
- Etude de programmation pour une "Maison de l'eau": un lieu de vulgarisation scientifique ouvert au grand public?
- Des dispositifs à prioriser pour l'amélioration de la qualité de l'eau potable et de l'assainissement
- Développement et capitalisation de la recherche et de la formation (universitaire et secondaire)
- La constitution d'un **répertoire d'objets de l'eau** démonstrateurs et vitrines de l'excellence acquise par la cad dans ses différents rapports à l'eau permettant de réinventer l'espace public et support d'un marketing territorial

Cet inventaire, non exhaustif, a vocation à être débattu et complété par les élus et techniciens de l'agglomération

